## Ressources budgétaires 2002 - Fixation de divers tarifs

*M. LE MAIRE, Rapporteur :* Il est proposé au Conseil Municipal de fixer ou de modifier certains tarifs pour l'année 2002.

## 1 - Plan cavalier de Besançon

Le Conseil Municipal est invité à autoriser la vente au public d'une reproduction du Plan cavalier de Besançon, récemment édité par la Ville de Besançon dans le cadre d'un partenariat avec l'Etat et la Région de Franche-Comté.

Ce plan serait proposé à la vente au public au prix unitaire de 1 €, à compter du 1 er janvier 2002.

## 2 - Piscines La Fayette et Mallarmé - Modification du tarif des sèche-cheveux

Le passage à l'Euro nécessitera une modification technique des monnayeurs des sèche-cheveux dans les différentes piscines couvertes municipales.

Le tarif actuel est fixé à 1 F pour la saison 2001/2002 (soit 0,15 €). Pour bénéficier de cette prestation, il serait nécessaire de recourir à deux pièces posant ainsi un problème de contacteur dans la machine. En effet, le monnayeur n'accepte qu'une pièce.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal, après avis de la Commission des Sports, de fixer le tarif de cette prestation à 0,10 € à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

## 3 - Élections présidentielles - Mise à disposition gratuite des salles municipales

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la mise à disposition gratuite des salles municipales à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002, pour l'organisation de réunions ou rassemblements dans le cadre des élections présidentielles.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 21 décembre 2001.